

ENVIRONNEMENT

L'écologie confrontée à une contestation mondiale

La transition écologique vacille sous la pression d'un puissant contrecoup mondial. Des États-Unis à la France, des mesures climatiques sont freinées, voire abandonnées. Comment expliquer ce recul et quelles en seront les conséquences ?

Depuis plusieurs mois, une vague de remise en question des politiques écologiques déferle à travers le monde, menaçant les avancées réalisées ces dernières années en matière de lutte contre le changement climatique et de transition écologique. Ce « backlash » (retour de bâton) environnemental se manifeste de diverses manières, notamment aux États-Unis, en Europe dont la France, où des mesures environnementales sont contestées, retardées ou abandonnées.

Trump, du climatocépticisme à l'anti-sciences

Aux États-Unis, le retour de Donald Trump à la Maison Blanche en janvier 2025 a marqué une rupture significative dans l'engagement du pays envers la lutte contre le changement climatique. Dès son investiture, le milliardaire climatocéptique et grand partisan des énergies fossiles a signé un décret exécutif initiant le retrait des États-Unis de l'Accord de Paris, comme il l'avait fait lors de son premier mandat. Ce retrait est effectif dans un délai d'un an. Toutefois, le pays demeure partie à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, ce qui l'oblige théoriquement à poursuivre des efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Parallèlement, l'administration Trump a engagé une série de mesures visant à démanteler les avancées environnementales précédemment établies. Cela inclut la suppression de références au changement climatique dans les documents officiels, la censure d'informations sur l'état de l'environnement et des menaces sur des agences reconnues mondialement. Depuis mars, l'administration Trump a par ailleurs interdit à ses délégations de participer aux réunions de travail du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec), compromettant ainsi la con-



Un « Backlash écologique » mondial. / Getty.

tribution des États-Unis aux évaluations climatiques mondiales. Cette décision a également conduit la Nasa à bloquer le budget alloué au Giec et à interdire à sa scientifique en chef, Katherine Calvin, de participer aux travaux de l'organisation. Cette offensive a semé l'effroi parmi les chercheurs et les défenseurs de l'environnement, qui y voient une attaque directe contre la science du climat.

En Europe, le Green Deal en sourdine face au réarmement

En Europe, la dynamique n'est guère plus encourageante. Le Green Deal européen, présenté comme la feuille de route pour une Europe climatiquement neutre d'ici 2050, fait face à des critiques croissantes et se retrouve mis en sourdine face à la priorité du réarmement.

Des voix s'élèvent pour dénoncer son impact économique et social, notamment en raison de l'augmentation des coûts énergétiques et de la perte de compétitivité de l'Union européenne par rapport aux États-Unis et à la Chine. Le rapport Dra-

ghi souligne la nécessité de reconsidérer le pacte vert européen afin d'éviter un affaiblissement industriel et de préserver la cohésion sociale.

Par ailleurs, la Commission européenne a proposé de retarder d'un an l'entrée en vigueur du règlement sur la déforestation importée, suscitant des critiques de la part des ONG environnementales qui y voient une reculade face aux lobbys.

En France, haros sur les normes et les agences

La France est aussi touchée par cette vague, alors qu'Emmanuel Macron avait promis que son second quinquennat serait écologique. Depuis la rentrée de septembre 2024, le Sénat a multiplié les initiatives remettant en cause des mesures écologiques majeures. Les sénateurs ont voté une proposition de loi de programmation énergétique moins ambitieuse concernant les énergies renouvelables. Ils ont aussi lancé une nouvelle proposition visant à « simplifier » le dispositif de zéro artificialisation nette (ZAN), essentiel pour préserver les espaces naturels.

De plus, une autre proposition de loi adoptée en commission prévoit de réduire de nombreuses normes agricoles et de réintroduire certains pesticides néonicotinoïdes, pourtant reconnus pour leur impact négatif sur la biodiversité.

La commission spéciale chargée d'étudier le projet de loi de « simplification » a voté mercredi dernier à l'Assemblée nationale la suppression des Zones à faibles émissions (ZFE), mises en place en 2019 et devenues depuis un symbole de l'exclusion des automobilistes les plus modestes des grandes villes. Cette tendance au recul écologique se manifeste également par une contestation croissante des agences d'État liées aux questions environnementales, telles que l'Ademe (agence de l'énergie) ou l'OFB (office de la biodiversité).

La transition écologique menacée ?

L'ancienne ministre de l'Environnement Cécile Duflot, directrice générale d'Oxfam France, a récemment qualifié l'année 2024 d'« année du backlash écologique ». Elle souligne que, malgré des records de chaleur et des événements climatiques extrêmes touchant les populations les plus vulnérables, des reculs politiques significatifs ont eu lieu en France et à l'international. Elle met en garde contre les conséquences de ces reculs : coupes budgétaires majeures dans le domaine de l'écologie, réduction des moyens des institutions environnementales et retard dans la publication de documents stratégiques essentiels pour la transition écologique. Dans ce contexte, Antoine Bristielle, directeur de l'Observatoire de l'opinion de la Fondation Jean-Jaurès, souligne que pour remettre l'écologie au centre du débat politique, il est essentiel que les politiques publiques environnementales obtiennent l'adhésion des citoyens.

Philippe Rioux

Tournée vers le nucléaire, EDF fragilise-t-elle le solaire ?

Le développement des énergies renouvelables est-il menacé par la vague mondiale de contestation des mesures écologiques de lutte contre le réchauffement climatique ? La question se pose sur le cas particulier du photovoltaïque en France. Alors que l'énergie nucléaire a retrouvé des couleurs depuis la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine et qu'EDF cherche les moyens pour lancer les nouveaux réacteurs EPR et entretenir un parc nucléaire qui vieillit, l'énergéticien va moins aider au développement du photovoltaïque, provoquant la colère des acteurs du renouvelable comme des agriculteurs.

Début mars, l'Agence Régionale de l'Énergie et du climat (Arec) Occitanie tirait la sonnette d'alarme. Selon elle près de 96 % des installations photovoltaïques raccordées en région Occitanie sont menacées par la réforme des tarifs photovoltaïques. « La réduction du soutien, avec effet rétroactif au 1^{er} février 2025, aux centrales solaires en toiture et en ombrière d'une puissance inférieure à 500 kWc décidée à la hâte par le gouvernement constitue une menace grave sur l'avenir de la filière photovoltaïque et les territoires d'Occitanie », écrit l'Arec qui demande solennellement au gouvernement le report de la réforme. La Coordination Rurale (CR) s'oppose, elle aussi, à la réforme qui, selon elle, « va entraîner l'effondrement de nombreux projets agricoles. » Idem pour la FNSEA, pour laquelle le solaire « représente un levier majeur pour la transition énergétique et la souveraineté électrique de la France ».

Le 12 mars, Carole Delga, prési-



Changement des règles pour le photovoltaïque. / DDM, S. L.

dente de la Région Occitanie et des Régions de France dénonce un « coup dur pour nos PME, agriculteurs, artisans et particuliers » et demande au gouvernement de revoir sa décision.

En vain, le 27 mars, le gouvernement publie son décret. « Concernant le petit photovoltaïque chez les particuliers, le soutien sera bien recentré sur l'autoconsommation, afin d'offrir à nos concitoyens une résilience face aux variations des prix de l'électricité. Concernant les projets de taille plus grande (100-500 kWc), et à la suite des propositions des acteurs [...] un système de caution bancaire sera mis en place afin de restreindre le soutien à des projets matures. »

« Ce texte, s'il était finalement adopté en l'état la semaine prochaine en séance par l'Assemblée nationale, signerait tout simplement la fin de l'agrivoltaïsme en France », assure le Syndicat des énergies renouvelables qui en demande la poursuite des discussions.

Ph. R.

Article intégral sur ladepeche.fr

BON DE COMMANDE ABONNEMENT

Oui, je profite de l'offre de La Dépêche du Midi à seulement 79,99€ pour 3 mois. Offre réservée aux nouveaux abonnés.

Vous ne réglez rien aujourd'hui, vous recevrez un formulaire de prélèvement à compléter.

Nom : _____ Prénom : _____
 N° : _____ Rue : _____
 Complément : _____
 Code postal : _____ Ville : _____
 Téléphone : _____
 E-mail : _____

Par courrier

Par téléphone

Coupon à compléter et à renvoyer à : **Tél : 09 70 80 80 81**
 La Dépêche du Midi
 Avenue Jean Baylet
 31095 TOULOUSE Cedex 9 (tapez 3* pour contacter le service des nouveaux abonnements) du lundi au vendredi de 8h à 17h

Offre valable en France métropolitaine jusqu'au 31/12/2025 et réservée aux nouveaux abonnés, en prélevement SEPA. Vos données sont destinées à la gestion de votre compte et au suivi de notre relation commerciale, ainsi qu'aux actions marketing sur les produits et services du Groupe La Dépêche du Midi. Conformément au Règlement Européen « RGPD » et pour connaître les modalités de traitement de vos données, ainsi que les droits dont vous disposez (accès, rectification, opposition, portabilité, suppression des données après décès), vous pouvez consulter notre politique de confidentialité sur www.ladepeche.fr ou écrire à : Groupe La Dépêche du Midi - Service Abonnements - Responsable du traitement des données - Avenue Jean Baylet - 31095 Toulouse cedex 9. *Référence prix facial du journal à 1,30€ l'exemplaire du lundi au samedi.

Code EDM24001

